COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, Jeudi 30 janvier 2025

Dialogues Métropolitains de l'Economie
Grenoble Alpes Métropole, 1re aire métropolitaine industrielle de France

Grenoble Alpes Métropole organise le 30 janvier 2025 la seconde édition des Dialogues Métropolitains de l'Économie, le temps phare des acteurs économiques du territoire. Après 10 ans d'action métropolitaine en faveur de la réindustrialisation, Grenoble Alpes Métropole se hisse à la 2ème place des métropoles industrielles françaises et devient la première Aire d'attraction (AA) industrielle des 21 métropoles de France (hors Paris), selon le Baromètre de l'économie métropolitaine réalisé en partenariat avec la Banque de France.

Deux ans après l'adoption de la **Stratégie Économique Grenoble Alpes 2030** par la Métropole de Grenoble, l'ensemble des acteurs économiques du territoire se retrouvent à **la deuxième édition des Dialogues Métropolitains de l'Économie**. L'objectif : partager les priorités de la Métropole pour cette nouvelle année et échanger sur la santé économique du territoire grâce à l'état des lieux qu'offre le **Baromètre* de l'Économie métropolitaine réalisé en partenariat avec la Banque de France**.

Ce nouvel outil permet de découvrir des **chiffres inédits** sur les éléments clés de nos entreprises, comparés à ceux des aires d'attraction des autres métropoles françaises les secteurs du commerce, de l'Économie Sociale et Solidaire, des startups, de l'industrie.

Les éléments clés à retenir dans le secteur de l'industrie

Dix ans après le pari de la réindustrialisation, l'action métropolitaine en faveur des entreprises du territoire, en collaboration avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, se traduit par un fort dynamisme économique en 2023.

- Grenoble Alpes Métropole est confortée dans sa stratégie et se positionne **2ème métropole industrielle de France (après Saint-Etienne) et 1re Aire d'attraction industrielle sur les 21 métropoles** de France (hors Paris). Le secteur représente 21,3% de l'emploi privé et 50 700 emplois salariés.

- **L'industrie des hautes technologies de l'Aire d'attraction de Grenoble, une de ses particularités, fait du territoire un des piliers de cette industrie en France** : **14% des emplois et 18% de la valeur ajoutée totaux** de cette industrie de l'ensemble des 21 métropoles. Tous secteurs confondus, l'AA de Grenoble ne représente que 4% des emplois et de la valeur ajoutée des AA des 21 métropoles. Sur le territoire, **les 65 entreprises de cette industrie représentent 14% des emplois et 26% de la valeur ajoutée.**

- **L'économie de l'aire d'attraction grenobloise est très marquée par l'international** avec un taux d'exportation plus important et qui se renforce (26% de leur chiffre d'affaires contre 16,7% en moyenne pour les autres AA), surtout pour les grandes entreprises mais aussi pour les moyennes.

Conjuguer développement économique et écologie

Soutien aux investissements verts des entreprises, politique à l'avant-garde sur l'économie circulaire et ouverture du lieu totem Pôle'R, nouvelle charte partenariale Plan Climat à destination des entreprises… L'engagement de Grenoble Alpes Métropole en faveur des transitions écologiques englobe également ses actions économiques. **Objectif : atteindre 0 émissions de carbone en 2050 en renforçant la résilience du tissu économique.**

En juillet 2024, la Métropole a reçu le premier prix de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour son engagement.

2025 : un ralentissement économique annoncé

L'année 2025 voit d'ores et déjà se dessiner un ralentissement économique au niveau national, mais qui touche aussi le territoire à l'image des menaces qui planent sur les plateformes chimiques du Sud-grenoblois. Les Dialogues métropolitains de l'Economie sont l'occasion de porter un regard lucide sur les difficultés que rencontrent les entreprises du territoire. Dans ce contexte, la Métropole joue un rôle fédérateur et de facilitateur qui amène l'ensemble des acteurs du territoire à se mobiliser. Les élus métropolitains en charge de l'Economie ont réaffirmé l'engagement de Grenoble Alpes Métropole de mobiliser l'ensemble des outils à disposition pour aider les entreprises à passer ce cap difficile.

*Le baromètre s'appuie sur l'exploitation des bilans financiers des entreprises locales dont le chiffres d'affaires est supérieur à 750 000 € et permet de comparer le territoire Grenoble Alpes aux autres métropoles.

Interventions :

Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole, Guy Jullien, vice-président de Grenoble Alpes Métropole, chargé de l'économie, de l'industrie et de la résilience économique, Pierre Streiff, président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Grenoble, Christian Rostaing, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Isère, Olivier Danes, directeur départemental de la Banque de France.

Contact presse : Randa BERBOUCHE _ randa.berbouche@grenoblealpesmetropole.fr _ 06.82.85.02.08